• À vos appareils photos !

Par Virginie Coffinet, chargée de mission Continuités écologiques

Un pont arboré au dessus d'une autoroute, un blaireau mort sur le bord de la chaussée, des canards sur une piste cyclable... autant d'exemples qui permettent d'illustrer nos déplacements quotidiens et ceux de la faune sauvage. En effet, tout comme nous, les animaux peuvent se déplacer quotidiennement pour leurs besoins vitaux (se nourrir, se reposer...)

«En Picardie on peut malheureusement trouver de nombreux exemples qui montrent l'impact de nos déplacements sur la faune sauvage. Mais on peut aussi trouver des ouvrages et aménagements qui peuvent être mis en place pour rétablir les voies de passage de cette faune. A travers le regard des photographes, on souhaite montrer que si des problèmes existent, des solutions aussi» explique Christophe Hosten, le directeur de Picardie Nature.

C'est sur ce thème de **«La mobilité de l'Homme et de la faune sauvage» que Picardie Nature lance un concours photo jusqu'au 15 mai prochain.**

Ce thème général est décliné en 3 catégories :

Catégorie 1 : Partageons la route...

Les photos de cette catégorie doivent illustrer des situations de cohabitation, qui permettent à l'homme et à la faune de se déplacer en sécurité. On peut par exemple penser aux bords de route enherbés qui permettent à certaines espèces de se déplacer le long des axes routiers.

Catégorie 2 : La faune d'abord !

Ici, les photos s'attacheront à illustrer des aménagements spécifiquement créés et mis en place pour permettre à la faune de traverser nos infrastructures de transport.

Catégorie 3 : L'Homme, maître des lieux.

Les photos de cette catégorie montreront des axes de transport qui ne prennent pas en compte les voies de déplacement de la faune et où les conséquences sont visibles, citons par exemple un crapaud écrasé sur la route.

Pour tous les amateurs curieux de nature, sur vos trajets quotidiens ou occasionnels, pensez



à vos appareils photos et envoyez vos photos ainsi que vos coordonnées à l'adresse suivante: concours-photo@picardie-nature.org.

Les modalités d'envoi des photos et de candidature sont disponibles sur le site de Picardie Nature.

Jeunes (- de 18 ans) et adultes seront récompensés dans chacune des catégories avec de nombreux lots à gagner : une journée de terrain en compagnie d'un spécialiste en baie de Somme ou autre milieu naturel, la sacoche du militant, la trousse du naturaliste, des ouvrages naturalistes...

Jusqu'au 15 mai, Observez, Photographiez et Participez !